

Check-list pour les personnes originaires de pays de l'UE, de la Suisse, du Liechtenstein, de la Norvège et de l'Islande intéressées par des études

Comment me préparer pour venir en Allemagne?

1. Vérifier les conditions d'accès

- ✓ Pour l'admission dans un établissement de l'enseignement supérieur, vous avez besoin d'un certificat de fin d'études secondaires qui vous permet de poursuivre des études supérieures en Allemagne ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur reconnu.
- ✓ Renseignez-vous sur les établissements de l'enseignement supérieur et les filières d'études sur www.study-in-germany.de/en/
- ✓ Notez les conditions d'application et le numerus clausus dans certaines filières.



Cours de langue: Vous devez avoir une connaissance suffisante de la langue allemande pour faire des études en allemand.

2. Le visa

- ✓ Les citoyens de l'UE, de la **Suisse**, du **Liechtenstein**, de la **Norvège** et de l'**Islande** n'ont besoin que d'un **passport** ou d'une **carte d'identité** en cours de validité pour entrer en Allemagne.



Pour les études en Allemagne, vous n'avez pas besoin de permis de séjour.

3. L'arrivée

- ✓ Vous avez besoin d'une [assurance maladie](#) valide dès le premier jour de votre entrée en Allemagne. Vérifiez si votre assurance maladie existante couvre les prestations de l'assurance maladie allemande.

Hébergement pour les premiers jours

- ✓ Pour une chambre en résidence universitaire, vous devez au préalable vous inscrire auprès de l'administration responsable des logements-étudiants de votre université (Studentenwerk).

- ✓ Louer un appartement de vacances meublé.

Recherche d'un logement

- ✓ Aucun logement permanent trouvé? Recherchez des logements en colocation avec des Allemands via des sites web.
- ✓ Recherchez les offres de logement avec le support des [Welcome Center](#) dans votre région.
- ✓ Vous pouvez trouver plus d'informations sur la [recherche d'un logement](#) sur «Make it in Germany».

4. Déclaration de domicile

- ✓ En Allemagne, il est **obligatoire de déclarer** son lieu de résidence. Pour cela, vous devez, dans **les deux semaines** suivant votre arrivée, vous rendre au bureau de déclaration de domicile (Einwohnermeldeamt) ou au service d'accueil des citoyens (Bürgeramt).
- ✓ Prenez un rendez-vous avec le *Bürgeramt* le plutôt possible.
- ✓ Préparez les documents nécessaires à soumettre au bureau de déclaration de domicile. Ce sont généralement:
 - Formulaire d'enregistrement dûment rempli et signé
 - Passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité
 - Contrat de location ou attestation du propriétaire de votre logement (*Wohnungsgeberbescheinigung*).



Veuillez noter qu'une adresse d'hôtel n'est pas acceptée partout comme adresse d'enregistrement.

5. Vie quotidienne / Familiarisation

- ✓ Les associations d'étudiants internationaux organisent de nombreux événements pour les étudiants étrangers.
- ✓ Vous pouvez trouver de nouveaux amis dans des clubs (sportifs) ou lors d'évènements publics.
- ✓ Découvrez plus de possibilités de rencontrer des gens en Allemagne dans notre rubrique « [Vie quotidienne en Allemagne](#) ».

Pièce jointe: Liste des documents importants

Vous aurez éventuellement besoin des documents suivants lors de votre séjour en Allemagne. Il est conseillé de se munir de copies certifiées conformes, des documents originaux (ou le cas échéant, des traductions certifiées conformes):

- **Passeport ou carte d'identité en cours de validité**
- **Carte de crédit / carte de débit**
- **Si nécessaire, acte de naissance**
- **Diplôme universitaire (original, nécessaire lors de l'inscription à l'université)**
- **Certificat ou diplôme de fin d'études secondaires**
- **Si nécessaire, preuve des compétences acquises en allemand**
- **Police / carte d'assurance maladie**